



Séduisant l'herbicide Goltix® Duo



Séduisant
l'herbicide
Goltix® Duo



ADAMA

Association de deux molécules herbicides à action racinaire et foliaire dans une formulation prête à l'emploi pour un désherbage complet de vos betteraves.

- Séduisant le duo de choc : métamitronne + éthofumésate
- Séduisant son large spectre : dicotylédones + graminées
- Séduisante sa souplesse d'utilisation : utilisable en pré et post-levée

Goltix® Duo

Séduisante sa composition :
métamitronne (350g/l)
et éthofumésate (150g/l)

UN DUO DE CHOC QUI RÉPOND AU CONTEXTE
 TECHNIQUE D'AUJOURD'HUI.

Goltix® Duo associe 2 matières actives qui se renforcent mutuellement : l'action foliaire de l'éthofumésate booste l'efficacité racinaire de la métamitronne.



Séduisante sa largeur de spectre en
 pré comme en post

LA COMBINAISON GAGNANTE EN PRÉ COMME EN POST
 CONTRE LES DICOTYLÉDONES ET LES GRAMINÉES.

Goltix® Duo est efficace sur un large spectre
 d'adventices.

Positionné en pré-levée, Goltix® Duo est intéressant sur certaines graminées comme le vulpin comme le démontre l'expérimentation ADAMA depuis plusieurs années.

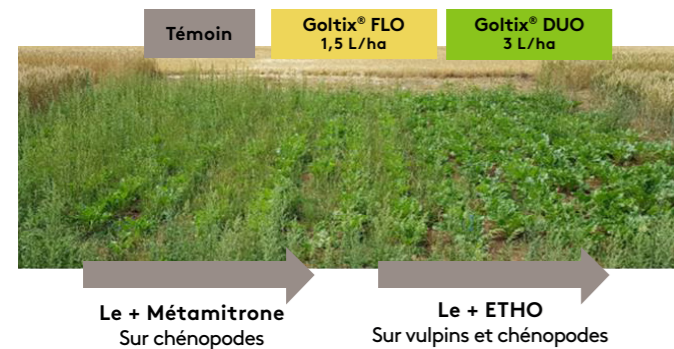
Utilisé en post-levée, Goltix® Duo est efficace sur chénopode, l'adventice la plus fréquente en betterave.

En utilisant des modes d'action complémentaires et peu utilisés dans la rotation, cela permet de diversifier les modes d'action et limiter le risque d'apparition de résistance.

Goltix® Duo en pré-levée sur vulpins

Plateforme ADAMA 2020 à Contalmaison (80)

Obs du 02/07/2020



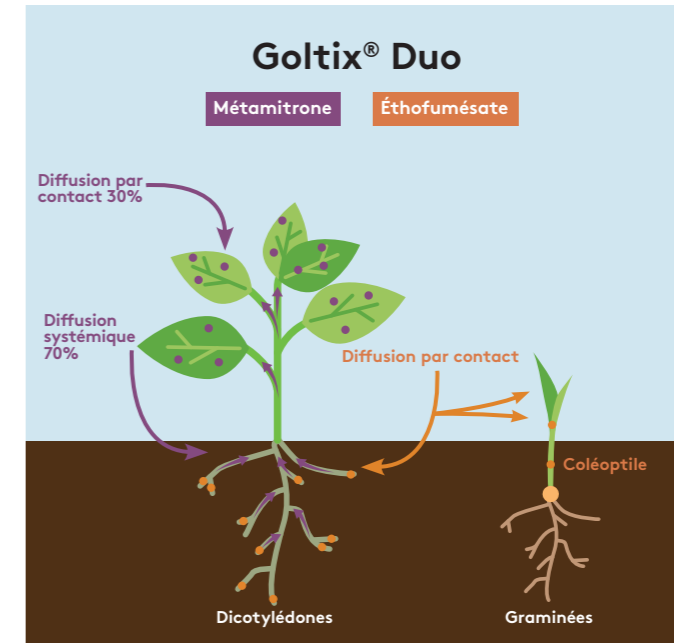
Goltix® Duo une base de pré-levée qui donne de la souplesse.

Basé sur 20 essais ADAMA	Goltix® Duo en pré	Goltix® Duo en post
Dicotylédones		
Amarante réfléchie		
Ammi élevé		
Arroche étalée		
Chénopode blanc		
Colza		
Coquelicot		
Ethuse ciguë		
Fumeterre officinale		
Gaillet gratteron		
Matricaire camomille		
Mercuriale annuelle		
Morelle noire		
Pensée des champs		
Renouée liseron		
Renouée des oiseaux		
Renouée persicaire		
Graminées		
Vulpin des champs		
Ray grass d'Italie		
Panic, sétaria et digitalis		

■ Efficacité très satisfaisante
 ■ Efficacité satisfaisante
 ■ Efficacité irrégulière
 ■ Efficacité moyenne

Séduisante sa double
 action herbicide

EFFICACITÉ SUR LES ADVENTICES PRÉSENTES LORS DU
 TRAITEMENT ET AUSSI SUR LES LEVÉES ULTÉRIEURES.



Métamitronne

Absorbée par les racines et le feuillage des adventices, la métamitronne agit en inhibant la photosynthèse : la plante devient incapable d'utiliser l'énergie lumineuse et finit par périr.

Groupe HRAC/WSSA



Famille : Triazinone
 Mode d'action : Inhibition de la photosynthèse
 Mode de diffusion : Contact (foliaire) et systémique (racinaire)
 Mode de pénétration : Racinaire et foliaire
 Positionnement : Pré et post levée des adventices
 Cible : graminées et dicotylédones

Éthofumésate

Grâce à son action de contact principalement, l'éthofumésate, une fois au contact de l'adventice, va inhiber la croissance des méristèmes, ralentir la division cellulaire et limiter la formation de cuticule cirreuse.

Groupe HRAC/WSSA



Famille : Benzofurane
 Mode d'action : Inhibition de la synthèse des lipides
 Mode de diffusion : Contact
 Mode de pénétration : Racinaire (dicotylédones) et foliaire (coléoptile pour les graminées)
 Positionnement : Pré et post-émergence des adventices
 Cible : Graminées (vulpin et pâturin) en pré et dicotylédones

Séduisante sa souplesse d'emploi

EXEMPLES DE PROGRAMME AVEC GOLTIX® DUO

En pré-semis incorporé ou en pré-levée, à 3L/ha

Goltix® Duo maîtrise les graminées et les dicotylédones.

En pré-semis incorporé ou en pré-levée, Goltix® Duo est homologué à la dose nécessaire (3L/ha) pour sécuriser le désherbage vis-à-vis des graminées et des dicotylédones. En plus, cette efficacité retarde l'émergence des adventices (donc limite la concurrence à un stade précoce déterminant pour le rendement) et sensibilise les adventices présentes au traitement de post.

En post-levée Goltix® Duo

peut s'utiliser jusqu'au stade BBCH37 et maîtrise un très large spectre de dicotylédones.

Pré et post-levée 3 passages

(intervalle en post 10-12 jours)

En cas de forte infestation de vulpins : Goltix® Duo 3 L/ha en pré-semis incorporé ou en pré-levée

3 L/ha en pré-levée puis 3*1 L/ha en post-levée
 *Ajout de 0,5 à 1 L/ha d'huile à chaque passage de post + produits complémentaires si besoin

Post-levée 4 passages

(intervalle : 7-10 jours)

Goltix® Duo + Produit à base de PMP*

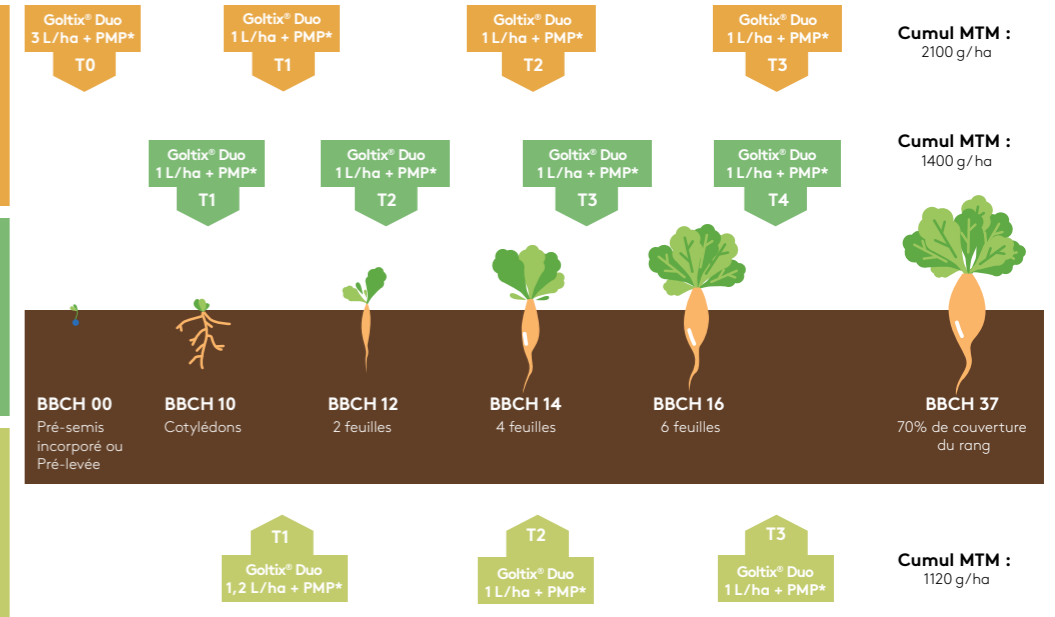
*Ajout de 0,5 à 1 L/ha d'huile à chaque passage de post + produits complémentaires si besoin

Post-levée 3 passages

(intervalle : 10-12 jours)

Goltix® Duo + Produit à base de PMP*

*Ajout de 0,5 à 1 L/ha d'huile à chaque passage de post + produits complémentaires si besoin



Gestion responsable de la métamitronne

ADAMA soutient le renouvellement européen de la MÉTAMITRONNE au niveau réglementaire. Pour pérenniser cette molécule pilier du désherbage, nous recommandons de ne pas dépasser 2800g/ha de substance active.

Usages et doses autorisés de Goltix® Duo

Tableau des usages autorisés

Usage	Dose maximale d'emploi		Nombre maximal d'applications	Intervalle entre applications	Stade d'application	Délai avant récolte (DAR)	Zone Non Traitée aquatique
Betterave industrielle et fourragère* Désherbage	6 L/ha par cycle cultural	3 L/ha en pré émergence	1	-	BBCH 00-07 Application possible en pré-semis en incorporation dans le sol ou en post-semis pré-levée	F	5 mètres dont DVP* 5 mètres
		3 L/ha en post émergence		Fractionnement obligatoire en 3 à 5 applications au maximum 1,5 L/ha maximum par application	6 jours		
	6 L/ha par cycle cultural		Fractionnement obligatoire en 3 à 5 applications au maximum 2 L/ha maximum par application	6 jours	BBCH 10-37		

ADAMA France ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessus et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres cultures et cibles telles que prévues par le catalogue des usages fixé par l'arrêté du 26 mars 2014.

Ainsi, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de non-conformité de cet élargissement permis par ce catalogue.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

Délai de rentrée des travailleurs sur la parcelle : 6 heures après traitement conformément à l'arrêté du 4 mai 2017

Conditions d'application

Goltix® Duo s'applique pré-semis incorporé, en post-semis pré-levée ou en post-levée de la culture, au plus tard au stade BBCH 37, sur des adventices non levées ou déjà présentes lors du traitement. L'application de Goltix® Duo peut être fractionnée en 3 à 5 applications avec un intervalle de 6 jours minimum entre 2 applications, sans dépasser la dose totale de 6 L/ha/an. Goltix® Duo est préférentiel-

*DVP : dispositif végétalisé permanent non traité.

lement utilisé en mélange avec des herbicides complémentaires dans des programmes fractionnés (conformément à la réglementation en vigueur).

Précautions d'emploi

- Traiter sur une culture saine, en absence de vent, de préférence le matin pour profiter d'une bonne hygrométrie.
 - Éviter les interventions si le risque de gel est présent.
 - Les applications de post-levée doivent être réalisées sur des betteraves saines, en bon état végétatif.
- Les variations climatiques, les attaques parasitaires, les herbicides peuvent provoquer

un ralentissement de végétation : dans ce cas, appliquer Goltix® Duo seul et après récupération des plantes.

- Ne pas nourrir les animaux avec les feuilles de betteraves après un échec cultural ou après des applications effectuées au stade BBCH 37.

Cultures suivantes

Après la récolte des betteraves ou 3 mois après la dernière application, toute culture peut être semée, sauf légumes racines. Ne pas implanter de légumes racines sur la parcelle dans les 9 mois suivant l'application d'une préparation à base d'éthofumesate. Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises (sécheresse prolongée suivie de précipitations importantes), des dommages peuvent apparaître sur les cultures suivantes, spécialement les céréales d'hiver. Un travail du sol profond et minutieux est nécessaire avant le semis ou la plantation des cultures suivantes. Labourer à une profondeur de 15 à 20 cm.

Cultures de remplacement

En cas d'échec de la culture en place, ne replanter que des betteraves sucrières ou fourragères. Si l'échec apparaît tardivement, les cultures suivantes peuvent être plantées ou semées : betteraves sucrières et fourragères, maïs et pommes de terre. Ne pas implanter de cultures de type légume-racine en cas d'échec cultural.

Goltix® Duo - SC - Suspension concentrée - Éthofumesate 150 g/L + métamitron 350 g/L - AMM N°2000046 - Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Août 2021. Annule et remplace toute version précédente. Ne pas utiliser les feuilles de betteraves en alimentation animale après un échec cultural ou un éclaircissage. Ne pas implanter de cultures de type légume-racine en cas d'échec cultural. Respecter une distance d'au moins 5 mètres entre la rampe de pulvérisation et : - l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement - l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents ; et utiliser un matériel permettant une atténuation de la dérive d'au moins 50 %.

- Non classé -

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EUH208 : Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.



Phenmédiphame

- Attention -

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.